



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue **mardi le 23 mai 2017, à 20 h 00, au bureau municipal, situé au 569, rue Main, Bury, Québec.** à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Daniel Fréchette, Marilyn Matheson, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure et, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Acceptation du projet de transaction**
- 3. Mesures disciplinaires**
- 4. Période de questions**
- 5. Levée de l'assemblée**

**1. Ouverture de la séance extraordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 20h00.

**2. Acceptation du projet de transaction et autorisation de signature**

2017-05-070

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR la conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU que le Conseil accepte le contenu du projet de transaction 2631 C.c.Q et autorise la directrice générale, Madame Karen Blouin, à signer pour et au nom de la municipalité de Bury la dite transaction.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**3. Mesures disciplinaires**

2017-05-071

ATTENDU QUE l'employé portant le matricule 73-0002 s'est vu imposé un avis disciplinaire le 23 janvier et une suspension le 13 février 2017;

ATTENDU QUE malgré les mesures l'employé n'a pas obtempéré aux demandes de l'employeur;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR la conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU que le Conseil impose à l'employé une deuxième suspension sans solde de 5 jours.



No de résolution  
ou annotation

QUE le Conseil municipal donne instruction à la directrice générale de convoquer l'employé pour lui remettre un avis écrit faisant état des motifs de la suspension de 5 jours sans solde.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**3. Période de questions du public**

Sans objet

**4. Levée de l'assemblée**

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20h07.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

Signé ce 24 mai 2017

Karen Blouin  
Directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe

Walter Dougherty  
Maire

2017-05-072